



Marie Lemay Lachance, avocate

Directrice, affaires réglementaires et litiges

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 598-3382

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : marie.lemaylachance@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 3 avril 2025

M^e Carolina Rinfret

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2025

Notre dossier : 312-01049

Dossier Régie : R-4287-2024 – Phase 2

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la première vague de pièces déposées au soutien de la phase 2 de la Cause tarifaire 2025-2026 d'Énergir, soit les pièces Énergir-G, Document 2, Énergir-H, Documents 1 à 8 et Énergir-P, Documents 1 et 2.

Énergir déposera, au cours de la première moitié du mois de mai prochain, les autres pièces relatives à la phase 2 du présent dossier. Énergir procède en deux temps afin de permettre à la Régie de l'énergie d'entamer son étude de la présente portion du dossier dans les meilleurs délais.

Il est à noter que les pièces relatives à la stratégie de gestion des injections et des retraits en mode prévisionnel (Énergir-H, Document 9) et à l'évolution de l'initiative en approvisionnement responsable de gaz naturel (Énergir-H, Document 10) seront déposées en mai dans le cadre du second dépôt.

De manière similaire à l'approche adoptée au cours des derniers dossiers tarifaires et dans un effort de priorisation des activités, aucun affidavit n'accompagne les présentes pièces. Énergir propose plutôt d'attendre le second dépôt en mai prochain pour communiquer les déclarations sous serment nécessaires. De la même manière, Énergir compte profiter de ce second dépôt pour amender sa demande en conséquence. Énergir soumet que cette manière de procéder maximisera le travail entourant la signature des affidavits, l'assermentation des affiants et la rédaction de la demande.

Énergir dépose également une liste de pièces. Comme il appert de cette liste, les pièces attendues pour le second dépôt de mai prochain ont été identifiées en gris. De cette manière, il sera possible

pour les intervenants potentiels dans ce dossier d'avoir un aperçu de l'étendue des informations qui y seront examinées bien qu'il soit possible que certaines pièces viennent s'y ajouter.

Espérant le tout confirme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Marie Lemay Lachance

Marie Lemay Lachance

MLL/mb

p.j.